



BAREME D'HONORAIRES

Applicable à compter du 14 février 2024

○ IMMOBILIER D'HABITATION

Concerne appartement, maison, immeuble, parking, terrain à l'exclusion des contrats de commercialisation en VEFA

Les Honoraires d'agence sont proposés Taxes Incluses – le taux de TVA en vigueur est de 8.5 %

• Mandat de vente

Honoraires charge vendeur

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 1 € à 60.000 €	Montant forfaitaire de 6.000.€
De 60.001 € à 110.000 €	10 %
De 110.001 € à 170.000 €	9 %
De 170.001 € à 240.000 €	8 %
De 240.001 € à 320.000 €	7 %
De 320.001 € à 650.000 €	6 %
+ de 650.001 €	5 %

• Mandat de recherche

Honoraires charge acquéreur.

Grille d'honoraires commune avec le mandat de vente

• Avis de valeur * :

Forfait de 250 € TTC (deux cent cinquante euros toutes taxes comprises)

Dans le cadre d'un mandat confié à notre agence, l'avis de valeur est **gratuit**.

* Ces frais sont encaissés avant la remise de l'avis de valeur, **frais de déplacement et de dossier inclus**.